

-----E-mail d'origine-----

De : CB - FCPE 34 >

A : info.adherents@listes.fcpe34.org

Envoyé le : Jeudi, 14 Mai 2009 11:46

Sujet : [FCPE34] Evaluations CE1 mises en ligne !

Aux conseils locaux d'élémentaire

Bonjour,

Vous avez été nombreux à réagir aux évaluations de CM2.

Voici celles de CE1.

La seule différence entre les deux ? La période de l'année à laquelle ces évaluations sont effectuées : on peut espérer qu'en fin d'année les enfants auront vu le programme. Sinon, c'est pareil-la-même.

On sait en revanche, maintenant, que ces évaluations sont portées au dossier de l'enfant et que les demandes des parents pour que les résultats ne soient pas communiqués à l'extérieur de l'école par voie électronique peuvent être vaines. Pourtant, je n'ai pas trouvé l'avis de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés concernant ce fichier or, en l'absence de cet avis, on peut douter de la légalité de ce fichier (nous avons d'ailleurs adressé un courrier à la CNIL).

Si vous êtes convaincus que ces évaluations n'ont pas d'intérêt pour vos enfants et qu'elles seront plutôt utilisées pour classer les écoles, vous pouvez reprendre les courriels que nous vous avons adressés concernant les évaluations de CM2 (disponibles dans les archives de la liste info.adherents, notamment celui du 18 janvier à 19h00).

Cordialement,

CB

Fédération des Conseils
de Parents d'Élèves
des Écoles Publiques